



Nice, le 12 mars 2021

Chers parents,

Le Carême est un temps de préparation de quarante jours à la fête de Pâques, cœur de la foi chrétienne, qui célèbre la résurrection du Christ. Ces quarante jours nous permettent de revivre avec le Christ au désert les quarante années de la marche des Hébreux vers la terre promise. C'est la même expérience d'intimité avec Dieu que souhaite revivre toute la communauté des croyants alors qu'elle se met en route vers Pâques.

C'est l'occasion, pour nous chrétiens, d'affirmer notre union et faire preuve de charité envers les plus démunis.

Ainsi le vendredi 02 avril aura lieu dans l'école Marie Joseph une opération bol de riz ; chaque enfant déjeunant à la cantine en ce jour de vendredi Saint, mangera du riz avec de la sauce tomate et du fromage, ainsi qu'un yaourt. Les bénéfices réalisés sur ce repas seront reversés à l'école maternelle de Tiassale (également sous tutelle Saint Joseph), en Côte-d'Ivoire, qui souhaite développer une campagne de prévention en direction des parents et pour les enfants sur la propagation du COVID-19. En effet, la situation sanitaire est difficile dans ces régions qui manquent énormément de moyens financiers.



Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine ce jour-là, deux possibilités s'offre à eux :

- s'inscrire à la cantine auprès du secrétariat

- et/ou faire un don du montant de leur choix à déposer au secrétariat. D'ailleurs, chaque famille dont l'enfant mange à la cantine peut également faire un don. Dans ce cas établir un chèque à l'ordre de l'OGEC Marie Joseph ou bien faire un don en espèces.

De plus, les enfants du catéchisme ont préparé des rubans en guise de bracelet qui pourront être achetés au prix d'un euro le vendredi 19 mars, jour de la Saint Joseph si cher pour notre école. Par ce ruban que nous porterons, nous affirmerons notre unité en tant qu'établissement sous Tutelle Saint Joseph solidaire du monde et de l'Église.



Vous pourrez acheter plusieurs bracelets que vous pourrez offrir aux personnes qui vous sont chers. Chaque enfant devra avoir, pour ce jour, de la monnaie (en fonction du nombre souhaité de bracelets) dans une enveloppe à son nom (en cas de perte !).

Merci infiniment à tous pour votre générosité.

Mme Tantet Carine, directrice de l'école Marie Joseph